

Le député Dennis Bevington questionne le ministre des Affaires autochtones, Bernard Valcourt, au sujet du nettoyage de la mine Giant, située à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest.

Monsieur le Président, cet été, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie a donné son approbation conditionnelle aux plans de nettoyage de l'ancien site de la mine Giant. Comment les conservateurs ont-ils réagi? Ils ont rejeté les recommandations relatives aux examens indépendants, à la santé et à la participation des citoyens.

La mine Giant est un exemple parfait de la nécessité de mettre en place des règlements sévères sur l'environnement. En effet, 237 000 tonnes d'arsenic reposent dans le sous-sol de la mine. Pourquoi le ministre refuse-t-il de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que le poison ne se répande jamais?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC):

Monsieur le Président, contrairement à ce que prétend le député, nous examinons actuellement le rapport d'évaluation environnementale de l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie. Nous prendrons une décision dans l'intérêt des habitants du Nord et de tous les Canadiens.